

DÉLIBÉRATIONS

N° 2021/005/5.3

Feuillet n° 005

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 4 février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Vice-Président.

Date de convocation : 29 janvier 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	43
Votants :	49
Pour :	49
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Bernard DURAND ; Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléant : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Paul AUMETTRE représente Edmond Claude DELPY,

Excusés : Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Sébastien LUNEAU, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Alexandra DUMAS, Marc CHAPON, Mattia TRENTEMONT, Jean-Michel LAGORCE, Frédéric GAUTHIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Fabien JAUBERT, Sabine MALARD donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Maud MANIERE donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Caroline VIEIRA donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI

OBJET : Election de délégués au SMCTOM de Thiviers

Monsieur le Président explique que la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort est en représentation substitution pour les communes de Badefols d'Ans, Boisseuilh, La Chapelle Saint Jean, Chourgnac, Coubjours, Granges d'Ans, Hautefort, Nailhac, Sainte Eulalie d'Ans, Sainte Trie, Teillots, Temple Laguyon, Tourtoirac.

AR PREFECTURE

024-200041150-20210204-DE2021005-DE
Regu le 11/02/2021

Suite aux décès de M. Michel LAPOUGE et de M. Laurent MONTEIL qui avaient été élus comme représentants titulaires de la communauté de communes au conseil syndical du SMCTOM de Thiviers, il y a lieu de procéder à l'élection de leurs remplaçants.
Après avis du Bureau communautaire réuni le 28 janvier 2021, Monsieur le Président propose les candidatures de

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SAINTE TRIE	M. Lionel ARMAGHANIAN	M. Claude TURBANT
TEILLOTS	M. José-Louis JEANIN	Mme Laure GLATIGNY
TOURTOIRAC	M. Dominique DURAND	Mme Séverine MEYNARD

Au vu du contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID 19, Monsieur le Président propose à l'assemblée de procéder à une élection au scrutin uninominal à main levée.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

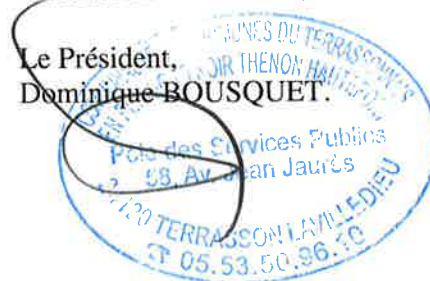
- **ACCEPTE** de procéder à une élection au scrutin uninominal à main levée ;
- **ELIT** les délégués suivants comme représentants de la Communauté de Communes au comité syndical du SMCTOM de Thiviers ;

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SAINTE TRIE	M. Lionel ARMAGHANIAN	M. Claude TURBANT
TEILLOTS	M. José-Louis JEANIN	Mme Laure GLATIGNY
TOURTOIRAC	M. Dominique DURAND	Mme Séverine MEYNARD

- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 11/02/2021

Le Président,
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE

024-200041150-20210204-DE2021005-DE
Regu le 11/02/2021